

meilleurs orateurs du pays. Le vif intérêt qu'il apportait à tout ce qui touchait la personne humaine et ses vastes connaissances faisaient de lui un causeur délicieux. Nous nous rappelons tous combien il était prompt à la riposte. En effet, nombre d'anecdotes liées à son nom dans les couloirs de l'hôtel du Parlement ne seront pas oubliées de sitôt. Non seulement s'intéressait-il vivement aux travaux de la Chambre même, mais il était un des membres les plus actifs et les plus utiles des comités où il siégeait, et il participait de tout cœur à tous les aspects de la vie des Communes et du Parlement en général. Esprit éminemment pratique, il était tolérant et libéral dans le vrai sens du mot.

Il est certes tragique que les dernières années de sa vie aient été attristées par le sort malheureux d'un grand nombre de ceux qui appartiennent à sa race, à l'étranger. Le souvenir que nous gardons de lui, c'est celui de l'un des chefs les plus éminents des Juifs au pays, d'un homme fier de sa race et toujours prêt à combattre pour sa religion, pour ses prérogatives, à défendre ses traditions opiniâtrement et dignement. La claire vision qu'il a eue, avant de mourir, de l'imminence d'un redoublement de persécution contre les gens de race juive, et ce qui l'a peut-être troublé davantage, de l'accroissement de certains préjugés, même dans notre propre pays, contre les membres de sa race, est l'une des plus grandes et des plus cruelles infortunes qui pouvaient le frapper. Ma dernière conversation avec lui a eu lieu dans mon bureau attenant à cette salle, alors qu'en compagnie d'autres membres de la Chambre il était venu plaider la cause de certains de ses coreligionnaires, exprimant le vif espoir que le gouvernement et le Parlement canadiens feraient preuve de tolérance et de modération dans l'examen de toutes ces questions de race et de ces difficultés, en quelque lieu qu'elles pussent surgir.

Rappelons-nous que M. Jacobs a toujours fait entendre une note de modération dans les débats de la Chambre. Il ne s'est jamais montré extrémiste, il était toujours prêt à voir les différents et souvent nombreux aspects d'un problème. Il voulait seulement que les autres envisagent les questions délicates avec largeur d'esprit. Il prenait une attitude fort nécessaire à notre époque et de plus en plus nécessaire dans notre propre pays, je pense, une attitude de tolérance. Il croyait en la personnalité humaine comme en la plus sacrée des choses. J'estime que la meilleure façon d'honorer la mémoire de notre ami c'est de tâcher, en tout ce que nous fai-

[Le très hon. Mackenzie King.]

sons ici, de nous souvenir constamment de cette attitude de modération et de tolérance.

Je dois ajouter que M. Jacobs a été, je crois, le premier à se rendre compte que ces questions de droits des minorités et autres semblables sont parmi les plus difficiles qu'un gouvernement ou un Parlement aient à régler. Il n'était pas de ceux qui réclament des mesures radicales, mais je sais que ce qu'il espérait par dessus tout c'est que ses collègues de la Chambre feraient tout en leur pouvoir, tant ici que dans tout le pays, pour établir dans la conscience publique une généreuse, bienveillante et libérale disposition envers leurs concitoyens, à quelque race, classe ou religion qu'ils appartiennent.

J'ai peine à dire combien le décès de M. Jacobs m'afflige personnellement. Quand je revins à la Chambre en la qualité de chef de mon parti dont on avait bien voulu m'honorer, il était ici depuis deux ans et nous nous connaissions déjà depuis plusieurs années. Mais depuis lors, pendant les dix-neuf années qui se sont succédé, nous sommes restés très étroitement liés comme amis et associés et il s'est toujours montré disposé à nous aider généreusement de ses conseils. J'imagine qu'aucun chef politique n'aurait pu avoir de partisan plus loyal ou de collègue plus obligeant que nous n'en avons eu, moi-même, ainsi que tous les membres de la présente administration, en la personne de notre ami Sam Jacobs, et je sais que sa mémoire restera chère à tous ceux de la Chambre qui ont eu l'avantage de lui être associés.

Sa disparition, à mon sens, est non seulement une perte pour la Chambre des communes et pour notre pays mais une perte mondiale se produisant à un moment critique dans les affaires du monde, alors que peut-être plus que tout autre homme de sa race au Canada il pouvait faire comprendre à ses compatriotes les multiples aspects de plusieurs de nos plus importants problèmes.

Les membres de l'opposition ont aussi éprouvé une grande perte par suite de la mort de M. Beaubier. Comme M. Jacobs il était tenu en haute estime par le Parlement. Sa carrière a été longue et des plus utiles. Tout jeune encore, il eut le courage et la clairvoyance de s'en aller dans l'Ouest lors des premières entreprises de colonisation. Il s'établit à Brandon et il consacra la plus grande partie de sa vie à travailler au développement de cette ville. Il fut intimement mêlé à sa vie commerciale et sociale. Lors de la Grande Guerre il organisa le 181<sup>e</sup> bataillon, le conduisit outre-mer et fut nommé lieutenant-colonel en Angleterre. Deux de ses fils